

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 5 MARS 2014**

L'an deux mille quatorze, le 5 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE PLESSIS FEU AUSSOUX régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la Présidence de Madame Simone DUBUIS, Maire, qui déclare la séance ouverte à 20 h 30.

Présents : Mmes. : DUBUIS - PERIGAULT – DUTORDOIR- DOUKHAN
Mrs : ROUSSEAU – LARUE - VARENNE – GRIBAL – GRIMBERG

Absent : M. CHIAROTTI (pouvoir à Mme DUTORDOIR)

Secrétaire de séance : M. LARUE

Le procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Madame DUBUIS rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 29 Mars 2011 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et fixant les modalités de la concertation préalable.

- Vu les avis rendus sur le projet du P.L.U et notamment les avis de la Préfecture comme de l'autorité environnementale en date du 8 Avril 2013
- Vu l'arrêté municipal du 20 Mai 2013 prescrivant l'enquête publique du P.L.U et le rapport du commissaire enquêteur du 27 Juillet 2013 et ses conclusions
- Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier approuvé est tenu à la disposition du public en Mairie aux jours et heures d'ouverture, ainsi qu'en Préfecture.

Compte administratif 2013 « M 14 »

Mme DUBUIS fait l'exposé du compte administratif de la commune qui se présente ainsi :

- section de fonctionnement :

Dépenses réalisées : 272 022,31 € ;
Recettes réalisées : 462 960,79 € soit :

► un excédent de fonctionnement de clôture pour 2013 de : **190 938,48 €**

- section d'investissement :

Dépenses réalisées : 364 193,81 € ;
Recettes réalisées : 276 814,40 € soit :

► un déficit d'investissement de clôture pour 2013 de :
- 87 379,41 €

Résultat global de clôture 2013 : un excédent de : 103 559,07 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2013.

Compte administratif 2013 « M 49 »

Mme DUBUIS fait l'exposé du compte administratif de la commune relatif au service public d'assainissement, lequel, se présente ainsi :

- section d'exploitation :

Dépenses réalisées : 12 206,99 € ;
recettes réalisées : 20 400,52 € soit :

- un excédent d'exploitation de clôture pour 2013 de :
8 193,53 €

- section d'investissement :

Dépenses réalisées : 96 529,37 € ;

Recettes réalisées : 134 551,67 € soit :

► un excédent d'investissement de clôture pour 2013 de :

38 022,30 €

Résultat global de clôture 2013 : un excédent de : 46 215,83 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2013.

COMPTE DE GESTION 2013 « M14 »

Le compte de gestion 2013 du Receveur Municipal, conforme au compte administratif 2013 et présentant les mêmes résultats, est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat 2013 « M 14 »

Le Conseil Municipal, décide d'affecter le résultat d'exploitation 2013 sur le budget primitif 2014 comme suit :

- la somme de 87 379,41 € au compte 1068 (recette d'investissement),

- la somme de 103 559,07 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

COMPTE DE GESTION 2013 « service assainissement – M 49 »

Le compte de gestion 2013 du Receveur Municipal, conforme au compte administratif 2013 et présentant les mêmes résultats, est adopté à l'unanimité.

SDESM – SIESM77 : Syndicat Intercommunal des Energies de Seine et Marne

Suite aux diverses réunions, Monsieur ROUSSEAU informe :

- Du rapport du Comité Syndical du SDEM du 13 Janvier 2014 et l'élection du Président : Monsieur Pierre YVROUD.
- De la demande du SIESM77 dans le cadre de la préparation du programme 2014 d'éclairage public : soit déléguer gratuitement au SDESM la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, soit de faire effectuer les travaux par l'entreprise de notre choix. Les membres du conseil adoptent la première solution.
- Réfléchir également des projets d'enfouissements ou d'éclairage public pour 2014
- De la mise en place de l'accès aux données du SIG en ligne (Système d'Information Géographique) en raison de la disponibilité récente des planches cadastrales numérisées de la commune.
- De l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, Mr ROUSSEAU a envoyé le projet de l'emplacement adopté par le conseil municipal.

VOIRIE 2014 :

Mr ROUSSEAU, Mr GRIMBERG, Mme DUTORDOIR, Mr VARENNE, Mr LARUE ont fait établir des devis pour le programme de voirie 2014.

En entretien :

Chemin des Guignes Barres : Fourniture et mise en œuvre de grave calcaire pour stabilisation et compactage au niveau du 2 Bis et 2 Ter pour 1.540 €

Rue de la Caumonnerie : Pose de bordure et mise en place de grave derrière les bordures , reprises de 3 entrées, reprofilage et gravillons de finition au niveau du 43 – 43A et 45 , rebouchage de trous emplacement camion Pizza pour 6.350€ .

En investissement :

Rue du Champ du Calvaire : Terrassement et pose de bordures pour stabilisation des accotements au niveau du N° 1 et 3 pour 12.815 €

Carrefour D231 et accès entreprise Alliance Equipement et Camping : Réfection totale de ce carrefour avec découpe des enrobés, terrassement, fourniture de bordures, reprofilage de Grave bitume pour 22.985 €

Rue de la Chambonnières : Réfection du trottoir à partir du N° 3 jusqu'à la D 231 : Terrassement mise en œuvre d'un géotextile, fourniture et mise en œuvre de cailloux et de grave calcaire pour stabilisation, réalisation d'un gravillonnage en silico-calcaire pour 11.625€.

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

VERSPECTIVE : Caméras

Le conseil donne son accord pour le devis de Verspective : Remplacement d'un câble pour vidéo surveillance : 670 € TTC.

SDIS : Etude de la Défense Incendie

Mme DUBUIS fait part de son entretien avec le Lieutenant TROTTIER, des Sapeurs Pompiers de Rozay et dont le rapport suggère 2 points supplémentaires : Rue de la Vacherie et hameau de Puisseaux. Mme DUBUIS, Présidente du Syndicat des eaux de Touquin –Pezarches – Ormeaux- Le Plessis Feu Aussoux - étudiera avec les délégués la programmation de ces travaux.

Communauté de Communes « Les Sources de l'Yerres »

- Les membres du Conseil confirment leur accord de 2013 pour le fond de concours de la piscine de Courpalay , 1,38 € par habitant. La somme n'ayant pas été versée en 2013, il y a lieu de reprendre une délibération pour 2014.
- Ordures Ménagères : La communauté de communes ayant la compétence ordures ménagères, il y aura 2 délégués nommés par les conseillers communautaires.

Rythmes scolaires :

Mme DUBUIS fait part de la réunion du 3 mars des 2 conseils municipaux Voinsles le Plessis afin d'être informés sur les rythmes scolaires.

Mme PERIGAULT donne le compte rendu de la réforme des rythmes scolaires et les propositions de mise en œuvre et d'organisation à compter du 1^{er} Septembre 2014.

4 scénarios possibles :

- Garderie simple - pas de cantine le mercredi. : Coût par commune 6.911 €
- Garderie simple – cantine le mercredi : Coût par commune 10.824 €
- Ateliers, étude, sport, musique, arts plastiques – pas de cantine le mercredi : Coût par commune 7.815 €
- Ateliers, étude, sport, musique, arts plastiques – cantine le mercredi : Coût par commune 10.262 €

Après avoir étudié les différents scénarios, les membres du conseil municipal sont favorables, pour le bien des enfants, de porter leur choix sur le scénario 4 soit :

Ateliers, étude, sport, musique, arts plastiques, cantine le mercredi, pour un coût de 10.262 €, déduction faite des aides de l'état. Pas de demande de participation aux parents.

Cette première année sera une année « test » il y aura possibilité de la modifier les années suivantes.

Classe de découverte :

8 enfants du Plessis partent cette année en classe de découverte, participation de la commune 90 € par enfant soit au total 720 €. Les membres du conseil donnent leur accord.

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de VAUDOY EN BRIE :

Mme DUBUIS informe qu'en application de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, il y a lieu de donner un avis sur l'approbation des P.L.U des communes avoisinantes.

Le conseil municipal de Vaudoy a adopté son P.L.U en date du 27 Janvier dernier. Les membres du conseil donnent un avis favorable.

SYAGE : Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin versant de l'Yerres.

Les membres du conseil approuvent la demande d'adhésion de la nouvelle collectivité suivante : le SIMVOM de la Région de Mormant (Syndicat Mixte Intercommunal à vocation Multiples de la Région de Mormant) à la compétence « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » du SYAGE.

Demande d'Autorisation d'ouverture d'un établissement d'élevage d'animaux d'espèces non domestiques :

Mme DUBUIS fait part de la demande de la Préfecture, service Santé et Protection animales, Santé publique Vétérinaires, environnement, pour autorisation d'ouverture d'un établissement d'élevage d'animaux d'espèces non domestiques pour un habitant du Plessis.

Le rapport d'enquête de l'Inspection de la Direction Départementale de la protection des populations après expertise du local de 15m² et les mesures de sécurité mises en place est favorable à cette installation.

Mr GRIMBERG, conseiller municipal et compétent en la matière, s'est rendu sur place et a pu constater que l'installation est conforme aux demandes des autorités et répond aux protocoles de sécurité.

Le conseil municipal à l'unanimité, après étude du dossier, donne un avis favorable à la délivrance d'un certificat de capacité pour cet élevage.

Travaux entretien Locaux Mairie :

Vu les activités de plus en plus nombreuses dans la salle du Conseil et de la Rotonde, le conseil municipal décide de porter à 3 heures d'entretien au lieu de 2 heures actuellement, le temps d'entretien des locaux.

Autorisation spéciale ouverture de crédit

Afin de pouvoir procéder au paiement de la société CITEOS qui a effectué les travaux d'éclairage public sur la RD 231, le conseil municipal demande une autorisation spéciale d'ouverture de crédit au compte 21538 pour un montant de 1.908 € et s'engage à inscrire cette somme au budget primitif 2014.

Campagnes de mesures géophysiques 2014

Mme DUBUIS, Mr ROUSSEAU ont reçu en Mairie les représentants de la société VERMILION qui vont effectuer des recherches géophysiques pétrolières avec l'accord de la Chambre d'Agriculture. Ils feront une campagne d'information auprès des Mairies concernées, déclaration en Préfecture, plaquettes de présentation, prise de contact avec les riverains et les services civils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Et les membres présents ont signé.

<i>Noms</i>	<i>Prénoms</i>	<i>Pouvoirs</i>	<i>Signatures</i>
DUBUIS	Simone		
PERIGAULT	Isabelle		
ROUSSEAU	Jean-Claude		
DUTORDOIR	Monique		
LARUE	André		
VARENNE	Georges		
DOUKHAN	Nathalie		
GRIBAL	Bernard		
CHIAROTTI	Jean-Marie	DUTORDOIR	
GRIMBERG	Alain		